



*MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTREAL À PROPOS DU **PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME**
APPLICABLE AU SITE DE L'HOPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE
Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve*

22 avril 2003

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Mercier-Ouest quartier en santé (MOQS) est une table de concertation de quartier regroupant plus d'une trentaine de membres de divers horizons, soit des organismes communautaires, des institutions publiques (CLSC, CHSLD, CLE, etc.) et des citoyens du quartier Mercier-Ouest.

Notre mandat principal est de soutenir les activités de concertation, les organismes du secteur et les projets et initiatives qui visent l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier.

Notre table soutient le comité de concertation sur le logement social de Mercier, mis sur pied par Infologis de l'est de l'île de Montréal, et ce depuis sa fondation au printemps 2001. Depuis deux ans donc, plusieurs de nos membres siègent sur ce comité et nous nous assurons d'y être nous-mêmes présents le plus souvent possible, à titre d'observateur.

MISE EN CONTEXTE

La crise du logement qui sévit à Montréal depuis quelques années nous oblige à porter une attention soutenue à la disponibilité de terrains permettant la construction de nouvelles habitations. Mercier-Ouest quartier en santé et plusieurs de ses partenaires se sont mis à la recherche de parcelles de terrains ou d'immeubles à rénover. Les recherches effectuées à ce jour dans le secteur Mercier-Ouest se sont avérées vaines et n'ont pas permis d'initier des projets de constructions de logements sociaux. Comme dans plusieurs autres zones urbaines, les terrains vacants sont rares et souvent très contaminés ou sont réservés pour d'autres fins, commerciales ou industrielles. Il faut aussi considérer dans les recherches les infrastructures existantes qui permettent d'assurer une certaine qualité de vie aux futurs résidents : présence des commerces les plus utiles, facilité de déplacement, proximité des écoles, etc.

BESOINS PARTICULIERS DE LA POPULATION DU QUARTIER MERCIER-OUEST

Il nous paraît important de situer ici quelques éléments des particularités de la composition du quartier Mercier-Ouest pour mieux en comprendre les besoins. Le recensement de 1996 indiquait une population de plus de 42,300 habitants dont près de 20% sont âgés de 65 ans et plus, ce qui représente une portion plus importante que dans bien d'autres quartiers montréalais. Cette même source statistique indique que 35% des familles sont monoparentales et que 28% des ménages sont à faible revenus. Les données statistiques plus récentes font état d'une diminution de la population du quartier (41 816 personnes au recensement de 2001) et il faut donc penser à revitaliser le milieu.

Plusieurs personnes vieillissantes cherchent à demeurer dans le quartier Mercier-Ouest auquel elles sont attachées, après avoir vendu leur propriété. Toutefois la rareté des logements et encore plus des logements adaptés pour les personnes en légère perte d'autonomie ne leur permet pas de réaliser ce souhait.

De plus, la proximité de l'hôpital Louis-H. Lafontaine fait en sorte que plusieurs personnes ayant des suivis en psychiatrie préfèrent demeurer à proximité de ces services. Le comité de concertation sur le logement social de Mercier a aussi essayé depuis deux ans de répondre à la demande d'un groupe de personnes handicapées qui cherchait des unités de logement adaptés à leurs besoins et qui leur aurait permis de recevoir sur place les services de leur CLSC, le CLSC Olivier-Guimond qui dessert le territoire de Mercier-Ouest. Nos recherches n'ont pas abouti et les personnes ont dû se reloger dans un autre quartier.

C'est donc la première fois qu'un projet d'habitation dans le quartier, surtout qu'il est d'une rare envergure, nous permet d'espérer l'ajout d'unités d'habitation pour une partie de la population qui en a grandement besoin, soit les familles à faible et moyen revenus ainsi que les personnes ayant des besoins particuliers en habitation, nous pensons en particulier aux personnes à mobilité réduite, aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ainsi qu'aux personnes âgées en légère perte d'autonomie. Nous sommes conscients qu'un projet visant la construction de 1000 à 1100 unités de logement ne vise pas à répondre strictement aux besoins du quartier mais nous espérons que l'ouverture à inclure du logement abordable et du logement social permettra de répondre aussi aux besoins de nos résidents attachés à la vie de notre quartier, désirant continuer à y vivre mais dans de meilleures conditions.

BESOINS PRESSANTS AUSSI DU CÔTÉ DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Mercier-Ouest quartier en santé pilote aussi un dossier prioritaire, celui du besoin en espaces supplémentaires pour les organismes communautaires du quartier. À peu près tous les organismes qui résident sur le territoire sont à une étape de leur développement qui nécessite un accroissement d'espace pour mieux répondre aux besoins croissants de la population. Encore une fois, les lieux se prêtant au développement des organismes sont présentement remplis à pleine capacité. La recherche d'un centre communautaire est donc un de nos dossiers les plus importants et toute possibilité de mieux loger un ou plusieurs organismes communautaires serait la bienvenue. Voici quelques exemples des organismes qui souhaiteraient agrandir la superficie de leurs locaux : organisme en sécurité alimentaire (GEMO), organisme de support aux personnes âgées (le Centre d'entraide le Rameau d'Olivier), organismes qui donnent du support aux personnes qui ont un problème de santé mentale, de déficience intellectuelle (Services communautaires Cyprès, Parrainage civique de l'est de Montréal), garderies ou service de halte-garderie comme l'Escale famille Le Triolet, et plusieurs autres. Il faudra penser à assurer des services communautaires de proximité aux personnes et aux familles qui s'établiront dans le secteur.

Dans un autre ordre d'idée, il faut aussi considérer qu'une densité accrue de familles dans le secteur visé par le projet peut nécessiter des besoins en écoles. La bâtisse la plus proche qui est propriété de la CSDM et qui est présentement louée par la Ville de Montréal pour abriter un centre récréatif et communautaire pourrait être reprise pour répondre aux besoins de la Commission scolaire. Or, des organismes communautaires y sont logés, et malgré qu'ils y sont à l'étroit, aucun autre espace n'est disponible pour eux dans le quartier. À l'automne 2001, une rumeur voulant que la CSDM puisse reprendre le bâtiment pour ses propres besoins a suscité de vives inquiétudes chez les résidents du Centre récréatif et communautaire St-Donat et la population du quartier, comme en font foi les articles du journal Le Flambeau joints en annexe au présent document. Ces besoins du milieu communautaire de Mercier-Ouest doivent absolument être pris en compte dans l'élaboration du présent projet.

DEMANDE DE MERCIER-OUEST QUARTIER EN SANTÉ AU PROMOTEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT SUR LE SITE DE LOUIS-H.-LAFONTAINE

Nous nous sommes donc réjouis de lire que le comité exécutif de la ville de Montréal, au procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal du 24 février dernier, incluait dans le projet de développement du site Louis-H.-Lafontaine des possibilités d'y joindre du logement social et communautaire : « ...Favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à revenu faible ou modeste ainsi qu'à une clientèle ayant des besoins particuliers en habitation. » (dans *Les orientations d'aménagement*, point 2.2 intitulé *Offrir une variété d'espaces résidentiels adaptés à une clientèle aux besoins diversifiés*).

Nous espérons donc que le promoteur contribue, dans la mesure de ses moyens, à la recherche de solutions à la crise actuelle du logement pour les familles à faible et moyen revenus. Nous croyons aussi que ce site appartient au secteur public et qu'une partie de sa vocation future doit répondre aux besoins de la société.

Nous demandons au promoteur du projet et à l'Office de consultation publique de Montréal de considérer une part de 30% des unités de logements du projet qui serait allouée à diverses formes de logement social : coopératives, habitations à loyers modiques pour familles à faible revenu, logements avec services pour personnes âgées en perte d'autonomie, logement abordable, etc. Nous nous permettons de citer ici en exemple les habitations sur le site des « *shops Angus* » qui nous semble un bel exemple de mixité sociale et d'intégration de différents types d'habitation dans un même lieu.

Il serait également souhaitable d'envisager des moyens de faciliter l'accession à la propriété aux familles qui ont de la difficulté à devenir propriétaires tout en demeurant en milieu urbain, compte tenu de l'augmentation du coût des maisons.

La qualité de vie du site nous semble aussi dépendre de plusieurs éléments : présence des lignes électriques d'Hydro-Québec, de terrains contaminés et de la Buanderie Centrale de Montréal. Ayant participé aux deux rencontres de la consultation publique des 31 mars et 1^{er} avril dernier, il semble évident que le personnel de la Buanderie n'avait pas été tenu au

courant des possibilités de déménagement, ce que nous déplorons. La Buanderie Centrale de Montréal est un partenaire important qu'il faut consulter dans l'élaboration du projet ; d'autre part, le déménagement de la Buanderie, si possible dans l'est de Montréal, est nécessaire pour assurer une certaine qualité de vie sur le site nord-est du projet, compte tenu des polluants reliés à ce type d'industrie.

Finalement, compte tenu des besoins pressants du milieu communautaire et de l'insécurité qui règne quant à l'avenir du Centre récréatif et communautaire St-Donat, nous espérons également que des espaces seront réservés pour les organismes communautaires, ces derniers offrant des services souvent essentiels aux familles à faible et moyens revenus. À ce titre, nous nous interrogeons sur la viabilité de la bâtisse appelée le Centre Radisson qui est située sur le site et qui pourrait répondre aux besoins du milieu. Nous souhaiterions rencontrer le promoteur pour discuter de cette alternative.

Mireille Giroux
coordonnatrice

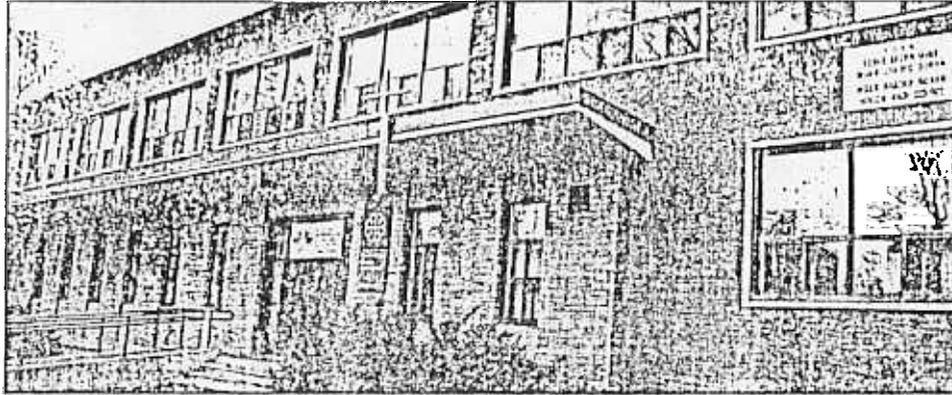
LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-DONAT CONTINUERA À LOGER DANS L'ÉCOLE MGR HAROLD-DORAN

André Desroches

Commissaire scolaire du quartier Tétraultville et membre du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal, Benoît Bessette a indiqué lundi que le Centre communautaire et récréatif Saint-Donat continuera à loger dans l'école Mgr Harold-Doran située sur la rue Arcand, dans Mercier-Ouest.

La possibilité que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) récupère pour ses propres besoins l'école louée à la Ville de Montréal a semé l'inquiétude. Marylène Brault, directrice générale du CRC Saint-Donat, a rappelé qu'une demie-douzaine d'organismes communautaires y logeaient — Rameau d'olivier, âge d'or Les Troubadours Saint-Donat, Mercier-Ouest quartier en santé, Escalé famille le Triolet, etc. Environ 6000 personnes se retrouvent entre ses murs chaque mois pour participer aux activités.

Cette inquiétude tient au fait que Mgr Harold-Doran fait l'objet d'une consultation quant à son avenir. Comme elle se doit de le faire chaque année, la CSDM revoit présentement le



L'ÉCOLE MGR HAROLD-DORAN est située au 3100, Arcand, dans Mercier-Ouest.

(Photo : Julie Bonin)

statut de ses édifices en vue de l'adoption, le 19 décembre prochain, du Plan triennal de destination des immeubles. Or, a expliqué la secrétaire générale de la CSDM, Carole Bourdages, la commission scolaire a un besoin grandissant de locaux pour accueillir de jeunes élèves autistes, une clientèle en augmentation. Déjà cette année, cinq classes ont dû être ouvertes à l'école Saint-Pierre-Apôtre, dans Parc-Extension. Il s'agit cependant de cinq unités préfabriquées. Une solution temporaire, a souligné Mme Bourdages. Pour des

installations permanentes, on a donc envisagé de récupérer Mgr Harold-Doran ou l'école Alphonse-Desjardins annexe située dans le quartier Rosemont. Un processus de consultation a été enclenché. «Il n'est pas exclu que l'on adopte une autre solution. Rien n'est coulé dans le béton», a toutefois indiqué Mme Bourdages.

Mais d'ores et déjà, Benoît Bessette a confirmé qu'une décision politique avait été prise. Les organismes n'auront pas à déménager. «Nous n'avons nullement l'intention de les évincer.

C'est un centre communautaire qui fonctionne très bien», a-t-il déclaré.

«Avant de déloger une clientèle communautaire, on va diriger notre choix ailleurs», a dit le commissaire, précisant que la CSDM disposait de plusieurs dizaines d'autres immeubles excédentaires. M. Bessette a mentionné qu'il avait discuté la question avec le président du comité exécutif afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de changement de statut pour l'école.

Préoccupée par l'avenir du bâtiment, la candidate du Regroupement scolaire professionnel dans le quartier Maisonneuve-Mercier à l'élection du 25 novembre, Bambina Gagliardi, a tiré la sonnette d'alarme en communiquant avec Benoît Bessette. Elle a accueilli avec satisfaction l'intervention du commissaire du RSC. Elle a tenu à rassurer les utilisateurs du centre Saint-Donat. «Il était important pour moi de ne pas attendre le 19 décembre pour annoncer aux bénévoles et aux gens qui fréquentent le centre communautaire Saint-Donat qu'ils ne sont pas en danger. Ils pourront rester en place», a-t-elle fait savoir.

NOUVEAU «L'AIDE AUDITIVE» INVISIBLE

14 nov 2001

CENTRE SAINT-DONAT : CLAUDE CHAMPAGNE PRONE LA SIGNATURE D'UN BAIL À LONG TERME

«Les déclarations du RSC sont de la poudre aux yeux en période électorale. Je ne fais aucune confiance à ces promesses de dernière minute.»

C'est ainsi que Claude Champagne, candidat du Mouvement pour une école moderne et ouverte à l'élection scolaire qui se tiendra le 25 novembre dans le quartier Maisonneuve-Mercier, a réagi aux propos du Regroupement scolaire

confessionnel (RSC) concernant la possibilité pour la Commission scolaire de Montréal (CSDM) de récupérer pour ses besoins l'école Mgr Harold-Doran où loge le Centre récréatif et communautaire Saint-Donat, dans Mercier-Ouest.

Rappelons que le commissaire du RSC dans le quartier Tétraultville et membre du comité exécutif de la

CSDM, Benoit Bessette, a indiqué la semaine dernière qu'une décision avait été prise. Il a affirmé que le statut de l'école ne changerait pas et qu'elle continuerait à être louée à la Ville de Montréal à des fins de centre communautaire. Une nouvelle qui a réjoui Bambina Gagliardi, candidate du RSC dans Maisonneuve-Mercier.

«Le discours de mon adversaire [Mme Gagliardi] n'est pas crédible parce que les gestes de son parti disent le contraire», a commenté M. Champagne. «À quelques jours de l'élection, le RSC se découvre un intérêt subit pour les organismes du quartier. La réalité, c'est que l'initiative d'inscrire la fermeture du centre Saint-Donat à l'agenda du Conseil vient d'eux. Cette volte-face pré-électorale est loin d'être rassurante», a-t-il déclaré par voie de communiqué de presse.

Selon lui, il faut que la commission scolaire s'engage fermement et signe un bail à long terme. «C'est la seule garantie solide que l'avenir du centre ne sera pas remis en question à chaque année. J'ai rencontré des représentants des organismes qui logent au centre Saint-Donat. Ils sont préoccu-

pés, avec raison, par les hypothèses qui circulent. Il leur faut plus que la promesse de repousser d'un an la discussion sur l'avenir du centre.»

Programme remis en question

Par ailleurs, commentant le programme électoral de son adversaire, le candidat du MEMO a soutenu que «le RSC et sa candidate avaient la mémoire bien courte». «Le RSC se vante qu'il a ouvert un nouveau centre de formation pour les adultes dans Maisonneuve-Mercier. C'est oublier qu'il aura fallu la mobilisation générale du quartier, autour de la commissaire du MEMO, pour combattre la décision du RSC et de sa Coalition de fermer le seul centre pour adultes dans le quartier. Ce n'est qu'après la création d'un comité de vigilance et plusieurs interventions des organismes et des étudiants au Conseil, que la commission scolaire est revenue sur sa décision et que le quartier Hochelaga-Maisonneuve peut aujourd'hui compter sur un centre de formation pour adultes à proximité», a fait valoir Claude Champagne.

Il a d'autre part questionné «d'acharnement» de son adversaire à vouloir faire augmenter la population scolaire du quartier. M. Champagne a souligné que moins de 80 élèves du primaire étaient inscrits à l'extérieur du quartier, soit environ 4 p. cent, alors que la moyenne des déplacements inter-quartier est de 20 p. cent pour l'ensemble de la commission scolaire. «Il est clair que la population ne choisit pas de fuir le quartier. À moins que le RSC cesse de prôner l'abstinence et décide de repeupler le quartier, il sera bien difficile d'augmenter le nombre d'élèves dans les classes. Manifestement, mon adversaire crée des alertes qui ne trouvent pas d'écho chez les parents», a conclu le candidat du MEMO.